

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2011 À 18 HEURES 30

**N° 5 - 150 / 2011 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS -
PROGRAMMATION ANNÉE 2011-2 - REQUALIFICATION DU CENTRE
VILLE DE SAINT-JUÉRY**

L'An Deux Mille Onze, le 27 septembre 2011

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le mardi 27 septembre 2011 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Bruno LADOUGETTE, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Jean ESQUERRE, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, David KOWALCZYK, Eliane CARLES, Jean MAURIES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Pierre COSTES, Thierry GINESTET, Félix TORRÈS, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Claude COSTES, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 45

Votants (titulaires, suppléants votants) : 36

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2011**N° 5 - 150 / 2011 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS - PROGRAMMATION ANNÉE 2011-2 - REQUALIFICATION DU CENTRE VILLE DE SAINT-JUÉRY**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage programmation de travaux

Autres services concernés : Finances et Budget

Direction Générale des Services

Affaires juridiques marchés publics

La commune de Saint-Juéry a engagé depuis plusieurs années une réflexion afin de définir un projet répondant aux attentes de ses habitants par la création d'un véritable cœur de ville.

L'étude de programmation a permis de cibler le périmètre devant faire l'objet d'un réaménagement.

Des objectifs ambitieux, définis par l'équipe municipale, s'attachent à cette opération d'aménagement du centre urbain.

- 1- Donner une unité de traitement au centre-ville afin de lui conférer une identité visuelle
- 2- Aménager un espace public propice aussi bien au développement d'une animation urbaine spontanée de proximité qu'à l'évènementiel organisé qui participe à l'attractivité de la ville.
- 3- Concevoir des espaces garantissant un partage de l'usage entre les piétons, les personnes à mobilité réduite, les circulations douces et la circulation automobile.
- 4- Renforcer les transports en commun, leur donner une place significative.
- 5- Renforcer le lien entre la ville et son passé industriel (musée du Saut du Tarn).
- 6- Valoriser le dynamisme commercial et faciliter le développement économique du centre ville.
- 7- Renforcer la place du végétal et des plantations sur les voies et espaces publics.
- 8- Proposer une mise en lumière en fonction des caractéristiques de l'espace et valorisant le patrimoine architectural présent.
- 9- Prendre en compte une dimension artistique de l'espace public par une réflexion sur l'intégration d'art urbain.

Afin de mettre en œuvre cette démarche de restructuration du centre urbain de Saint-Juéry, le 6 juillet 2010, le conseil communautaire a approuvé cette opération, a également approuvé le montant des travaux de 4 199 000 €HT et a autorisé le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre.

Un avant-projet relatif à cet aménagement a été remis par le maître d'œuvre en juin 2011.

Compte tenu de l'évolution du programme et notamment de l'augmentation de la surface le nouveau montant de l'opération est estimé à 4 931 035€HT, dont 4 498 000 €HT pour les travaux, comme détaillé ci-dessous :

	Tranche1	Tranche 2	Tranche3	Total
Etudes part communauté d'agglomération de l'Albigeois	244 180	57 930	59 130	361 240
Etudes part commune	56 820	6 070	8 870	71 760
Total études	301 000	64 000	68 000	433 000
Travaux communauté d'agglomération de l'Albigeois				
Bâtiment parc relais	30 000	0	0	30 000
Voirie	946 365	1 254 905	1 056 395	3 257 665
eaux usées	86 125	26 770	10 590	123 485
eaux pluviales	107 275	63 770	50 005	221 050
Eclairage	87 390	96 870	57 740	242 000
Fibre optique	41 350	30 790	11 850	83 990
Total travaux communauté d'agglomération de l'Albigeois	1 298 505	1 473 105	1 186 580	3 958 190
Travaux commune				
Bâtiment parc relais	45 000	0	0	45 000
Espaces verts	132 665	73 400	70 270	276 335
Eau potable	42 260	33 500	28 650	104 410
électricité	25 200	32 900	56 000	114 100
Total travaux commune	245 125	139 800	154 920	539 845
Total général	1 844 630	1 676 905	1 409 500	4 931 035

Pour l'année 2012 la commune de Saint-Juéry souhaite réaliser l'aménagement de la première tranche comprenant la tranchée SNCF et la côte Biscons, pour un montant total de 1 844 630 €HT.

L'aménagement de la deuxième et de la troisième tranches seront programmé en continuité.

Cet aménagement s'inscrit dans l'axe 2 de la convention territoriale relatif à la cohésion territoriale et sociale de l'Albigeois.

Il répond aux mesures 2.1, 2.2 et 2.3 et notamment « la revitalisation des centres-villes, le réaménagement et valorisation de quartiers urbains, l'amélioration du service de transports urbains et la couverture numérique haut débit du territoire ».

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, je vous demande :

- d'inscrire l'opération de « restructuration du centre urbain de Saint-Juéry - Tranche 1 » dans la programmation de l'année 2011-2 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous pour cette première tranche :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes	244 180 €	Région Midi-Pyrénées	308 537 €
Travaux	1 298 505 €	Département du Tarn	308 537 €
		Etat	308 537 €
		communauté d'agglomération de l'Albigeois	617 074 €
TOTAL	1 542 685 €	TOTAL	1 542 685 €

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn,
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le nouveau montant de l'opération « **Requalification du centre-ville de Saint-Juéry** »,

DIT que cette opération sera inscrite dans la programmation de l'année 2011-2 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant pour la première tranche,

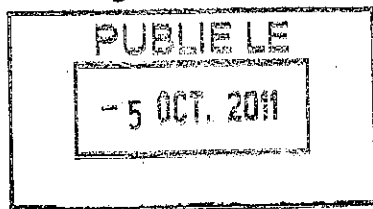
DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes	244 180 €	Région Midi-Pyrénées	308 537 €
Travaux	1 298 505 €	Département du Tarn	308 537 €
		Etat	308 537 €
		communauté d'agglomération de l'Albigeois	617 074 €
TOTAL	1 542 685 €	TOTAL	1 542 685 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn.

AUTORISE Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants.

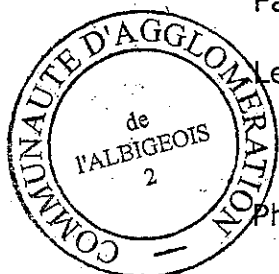
DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.



Pour extrait conforme
Fait le 27 septembre 2011

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

